

## **Séance conjointe Commune - CPAS du 22 novembre 2021**

Présents pour le Conseil communal : MAES Valérie Bourgmestre - Présidente ;  
AVRIL Jérôme, CECCATO Patrice, ALAIMO Michele, HOFMAN Audrey, MATHY Amaud, Echevins ; C.  
VRANKEN, Président du CPAS ;  
CUSUMANO Concetta, FRANSOLET Gilbert, FRANÇUS Michel, GAGLIARDO Salvatore, ~~FIDAN Aynur~~,  
AGIRBAS Fuat, MICCOLI Elvira, BURLET Sophie, TERRANOVA Rosa, VENDRIX Frédéric, D'HONT  
Michel, DUFRANNE Samuel, HANNAOUI Khalid, ~~MALKOC Hasan~~, SCARAFONE Sergio, ODANGIU  
Iulian, VANDIEST Philippe, CLAES Sophie, BELLICANO Thomas, PASSANISI Isabelle, MELLAERTS  
Corinne, Conseillers ;  
Pierre LEFEBVRE, Directeur général;  
Maxime LAFOSSE, Directeur général adjoint.

Présents pour le Conseil de l'Action Sociale: VRANKEN Cédric - Président ;  
WILMOTTE Jean-Marc, VENDRIX Frédéric, RAEPERS Déborah, ~~AMAR Hawa~~, S. GAGLIARDO,  
SCARAFONE Sergio, LICATA Gaetano, ~~DEFRESNE Henri~~, ~~NZEZA KILUANGU Mputu~~, Membres du  
Conseil de l'Action Sociale ;  
Sabine LYES, Directrice générale.

**Madame la Bourgmestre V. MAES** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux Membres du Conseil de l'Action Sociale, aux Conseillers et au public présent.

En préambule, **Madame la Présidente V. MAES** annonce la tenue ce jour – comme le prévoit le Code de la Démocratie Locale – d'une séance commune Conseil de l'Action sociale et Conseil Communal.

**Monsieur le Président du CPAS C. VRANKEN** souhaite excuser l'absence de Madame H. AMAR et de Monsieur H. DEFRESNE.

**Madame la Conseillère S. BURLET** demande la parole à Madame la Présidente V. MAES qui la lui accorde. Madame la Conseillère S. BURLET souhaite excuser l'absence de Monsieur le Conseiller F. AGIRBAS. Elle explique ensuite, qu'en raison de la crise sanitaire et la tenue ce jour en présentiel de cette séance conjointe et de celle du Conseil communal qui suivra, le groupe MR ne participera pas à ces séances. Comme suite à cette annonce, Madame la Conseillère S. BURLET et Monsieur le Conseiller T. BELLICANO quittent la séance.

**Madame la Présidente V. MAES** prend acte, rappelle que toutes les mesures sanitaires en vigueur sont ici respectées, et donne la parole à Monsieur le Directeur général P. LEFEBVRE.

### **SEANCE CONJOINTE**

**Monsieur le Directeur général P. LEFEBVRE** rappelle que l'ensemble des Conseillers ont reçu les documents afférents au tableau des synergies et que le projet de rapport évoqué par le CDLD a été établi en réunion conjointe le 20 octobre et a été présenté en Comité de concertation le 9 novembre dernier. Ce projet est donc présenté et débattu lors de notre séance annuelle commune de ce soir, adopté ensuite par nos Conseils respectifs et annexé au budget communal et du CPAS. Pour rappel, par synergie, on entend la volonté commune et partagée de gérer, réaliser, une action, une mission, afin notamment de réaliser des économies d'échelle, d'augmenter l'efficacité de l'organisation, de renforcer l'efficience du service public, tout en respectant l'autonomie des deux organisations. Le canevas de ce rapport est fixé par le Gouvernement wallon, tel qu'il vous est proposé ce jour, à savoir : les synergies réalisées et en cours, les synergies projetées ; une matrice de coopération, c'est-à-dire une grille évaluant le niveau de rassemblement des services.

A l'issue de cette introduction, Monsieur le Directeur général P. LEFEBVRE présente et commente le rapport de synergie, tel qu'il a été communiqué aux Conseillers.

A l'issue de cette présentation, Madame la Présidente V. MAES invite les Conseillers à prendre la parole.

**Madame la Conseillère S. CLAES** explique : « Je remercie Monsieur le Directeur général et Madame la Directrice pour l'élaboration de ce rapport, ainsi que pour les explications en séance. L'impression que nous donne ce rapport est que la concrétisation des synergies tarde quelque peu mais nous comprenons bien que l'année dernière au niveau du CPAS a été perturbée. Il est toujours difficile de se positionner sur la base d'un rapport, sans être au cœur du quotidien des deux institutions mais nous avons l'impression que nous sommes encore beaucoup sur des relations informelles. Etes-vous satisfaits des délais de mise en œuvre des synergies

ou espériez-vous avancer plus vite? D'après vous, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans leur mise en place (résistance au changement au sein des institutions, manque de temps, etc.) ? Quelles sont les principales forces ? Au vu notamment de la situation du Home Springuel et du CPAS en général, ces synergies nous semblent une belle opportunité pour accroître la qualité des services rendus aux bénéficiaires de ces institutions. Nous soutenons donc ce plan d'actions, mais vu les échéances de fin de législature qui approchent nous serons attentifs à ce qu'elles aboutissent concrètement. »

**Madame la Directrice générale du CPAS S. LYES** explique que la crise liée au Covid a fort perturbé le fonctionnement du CPAS et de ses institutions. Ainsi, la Maison de Repos et de Soins (MRS) a-t-elle fonctionné plus de huit mois en vase-clos et il n'y a que récemment que les Directions générales ont pu envisager sereinement de travailler à des projets communs.

**Monsieur le Directeur général P. LEFEBVRE** confirme que le souhait des Directions générales serait d'améliorer les synergies et considère qu'il conviendra de pallier à certaines faiblesses, en progressant plus rapidement en ce sens. Le Covid, les problèmes en interne, les inondations de juillet : tout a contribué à réduire notre capacité d'action commune. Enfin, il convient de préciser que cette démarche, cette culture d'entreprise est récente et qu'il conviendra pour les administratifs de s'adapter.

**Monsieur le Conseiller G. FRANSOLET** se réjouit que les choses aient évolué par rapport à il y a deux ans. L'expérience malheureuse de la MRS est une réalité de terrain qui devrait concourir à une amélioration du service au citoyen. Il conviendrait pour cela de mettre en place des synergies d'évaluation, afin de vérifier que les actions menées rencontrent les objectifs fixés à intervalles réguliers, en objectivant les critères et assurer ainsi des services de qualité, au moindre coût. En ce sens, des synergies améliorées entre services dits « sociaux » (commune, CPAS, PCS) – probablement pour partie déjà existantes – devraient augmenter la qualité des services rendus aux bénéficiaires.

**Madame la Présidente V. MAES** rappelle qu'effectivement, ces synergies, communications, entre les services cités existent déjà, y compris avec le service du Logement

**Monsieur le Directeur général P. LEFEBVRE** ajoute que la distribution prochaine d'une brochure, un « guide social » permettra de présenter aux citoyens Saint-Clausiens l'ensemble de l'offre des services dits « sociaux » sur l'entité.

A l'issue de la séance conjointe Commune – CPAS, **Madame la Présidente V. MAES** remercie tous les intervenants ainsi que les représentants du CPAS pour leur participation et les invite à quitter l'espace réservé aux Conseillers afin qu'elle puisse ouvrir la séance publique du Conseil Communal.

\*\*\*\*\*

## PAR LE CONSEIL

Le Directeur général,  
P. LEFEBVRE

La Bourgmestre,  
V. MAES

## PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

La Directrice générale,  
S. LYES

Le Président,  
C. VRANKEN